

## REGLEMENT DU VIDE-GRENIERS

**Article 1** : Ce vide-greniers est réservé aux habitants domiciliés dans les quatre premiers arrondissements de Paris. Il est strictement interdit aux professionnels et commerçants. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription/l'installation aux personnes ne respectant pas ces critères.

**Article 2** : Il n'y est autorisé que la vente d'objets personnels d'occasion, en bon état. Les produits alimentaires (denrées et boissons) sont exclus de la vente. Les organisateurs se réservent le droit de faire retirer tout objet jugé non conforme.

**Article 3** : Il est mis à la disposition de l'exposant un stand de 2,50 m sur 1,50 m. Le marquage à la craie fixe les limites de chaque stand.

**Article 4** : Le participant organise l'espace attribué à sa guise et les objets déballés demeurent sous sa responsabilité en cas de casse, de vol ou de tout autre préjudice

Il est interdit de diffuser de la musique sur les stands. Il est interdit d'accrocher quoique ce soit au mobilier urbain. Aucune marchandise ne doit être accolée au mur de l'église.

**Article 5** : L'installation ne commence qu'à partir de 7 heures. Après déchargement, les véhicules doivent quitter la place car le stationnement des véhicules est strictement interdit.

**Article 6** : Les mineurs participant à ce vide-greniers sont à tous moments placés sous la responsabilité exclusive de leur(s) parent(s).

**Article 7** : Le remballage commence au plus tard à 18 h 30 pour être terminé à 19h. L'espace mis à disposition doit être débarrassé de tout objet, papier et déchet.

**Article 8** : En cas d'intempéries, le vide-greniers ne pourra être annulé ; il ne sera procédé à aucun remboursement.



**ADRAQH**  
**Association pour la Défense des Riverains**  
**et l'Animation du Quartier des Halles**

Régie par la Loi du 1er juillet 1901 et le Décret du 16 août 1901  
Siège Social : 10 rue pierre Lescot – 75001 PARIS

***15ème vide-greniers Jacques Chavonnet***

***Samedi 12 octobre 2024 de 8h30 à 18h30***

***Rue Rambuteau devant l'église Sainte Eustache***  
***réservé aux habitants domiciliés dans les 4 premiers***  
***arrondissements de Paris***

Inscriptions le vendredi 11 octobre de 17h30 à 19h, rue Rambuteau devant l'église Sainte Eustache  
Prix des stands de 2,50 mètres sur 1,50 mètre: 20 €, 15 € pour les membres de l'association ADRAQH.

**Lors de l'inscription se munir d'une photocopie de sa carte d'identité (recto/verso) ou de passeport ainsi qu'une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.**

**Aucune inscription possible sans ces documents.**

# BULLETIN D'INSCRIPTION 12 octobre 2024

(A compléter en lettres majuscules)

NOM :

.....

PRENOM :

.....

E-MAIL :

.....

.....

TELEPHONE PORTABLE :

.....

PAIEMENT

Chèque

Espèces

\* libellé à l'ordre de l' A.D.R.A.Q.H

**J'atteste ne pas être un professionnel et ne pas avoir**

**participé à plus de deux vide greniers**

Date :

Signature :

# REÇU D'INSCRIPTION 12 octobre 2024

(A présenter obligatoirement le jour du vide-greniers)



Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement et m'engage à en respecter les termes

**Contact : sur le stand de l'ADRAQH le jour même à partir de 8h**

**et jusqu'à la veille [adraqh.75001@gmail.com](mailto:adraqh.75001@gmail.com)**

Date :

Signature :